

Compte-Rendu du Conseil d'École **du lundi 16 mars 2015**

Étaient présents:

Les enseignants:

Mme Dupré Mélanie (PS-MS) – M. Sébastien Chamfroy (GS-CP)
Mme Chowaniec Clothilde (CE1-CE2) – Mme Aurore Sicre (CM1-CM2)

Pour les municipalités:

- Fontaine: M. Papinaud (Maire), Mme Besançon, M. Gallego, Mme Moyon, M. Dieudonné
- Voisines: Mme Grégoire (Maire),

Les parents délégués:

Mme Martineau, Mme Barbey, Mme Thomas, Mme Frugier
Mme Laliat, M. Masolini, M. Malherbe

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. Potier

Étaient excusées: Mme Rouleau, Inspectrice de la circonscription Sens I
Mme Hermans et Mme Faragasso

Début du conseil d'école: 18h00

M. Chamfroy débute le conseil en rappelant qu'il est interdit de se garer devant l'école de Fontaine et qu'un parking est disponible. Malgré le marquage au sol, un certain nombre de parents continuent à se garer aux abords de l'école, gênant la circulation et faisant prendre des risques aux enfants qui ont besoin de voir et d'être vus lorsqu'ils traversent pour accéder à l'école.

État des effectifs

Un élève de Petite Section a quitté l'école ce qui ramène les effectifs à 49 élèves sur Fontaine. Pour l'école de Voisines, il y a maintenant 46 élèves, un élève de CE1 et un de CE2 ayant quitté l'école.

Les inscriptions des futurs élèves de Petite Section nés en 2012 auront lieu le samedi 6 juin 2015. Chaque famille concernée recevra un courrier de la mairie les invitant à prendre rendez-vous auprès de M. Chamfroy. Durant un créneau d'environ 20 minutes, le directeur et M. le maire de Fontaine procéderont à l'inscription administrative, à une présentation des services périscolaires et à une visite de l'école.

Après cette date, nous aurons plus de certitudes quant aux effectifs pour l'année scolaire prochaine.

Sorties scolaires et rencontres entre les deux écoles du RPI

Tout d'abord, M. Chamfroy informe les membres du conseil de la venue d'une **infirmière scolaire**, les 3 premiers vendredis matins du mois d'avril, laquelle procédera à l'**examen biométrique** (vue, audition, poids, taille) des élèves de Grande Section.

La classe de GS-CP débutera son **cycle piscine** le jeudi 2 avril et le terminera le 18 juin.

Les deux classes de Fontaine feront une **sortie scolaire à Provins le mardi 7 avril**.

Le matin, chaque classe participera à un atelier pédagogique: les Petits Ménestrels pour les GS-CP et un atelier culinaire pour les PS-MS. L'après-midi, les GS-CP assisteront au spectacle des Chevaliers et les PS-MS à celui des rapaces.

Le **carnaval** aura lieu le **mardi 31 mars** après-midi à Voisines. Les classes effectueront de petits défilés avant de se rassembler vers la salle des fêtes afin de goûter ensemble et que les habitants puissent venir à leur rencontre. Un tract sera distribué aux habitants de Voisines. Un mot pour les parents a été collé ce jour. Des fleurs et des gâteaux seront vendus au profit des coopératives à cette occasion.

Les CM1-CM2 feront leur 2ème **sortie « musée »** le lundi 30 mars. Le thème est le Moyen Âge (art roman/art gothique). Elle sera suivie par une 3ème sortie le 29 juin sur le thème de « la ville au Moyen Âge ».

En juin, les CM2 iront visiter le **collège** afin de se préparer au mieux pour leur rentrée prochaine.

Les CM1-CM2 partiront en **classe de mer** du 8 au 12 juin. Une réunion d'information pour les parents est prévue.

Durant cette même semaine, les CE1-CE2 auront un **projet « pleine nature »** avec les visites de centre équestre et de fermes pédagogiques.

En lien avec une des actions de l'avenant au projet d'école, les deux écoles du regroupement organiseront une journée inspirée de l'opération nationale « **La grande lessive** » qui elle a lieu fin mars. Sur le thème de l'*art aborigène*, les productions des élèves en Arts Visuels seront affichées dans les cours de récréation, école par école. Les parents et les habitants des deux communes seront invités à venir les observer.

Les enseignants annoncent qu'ils feront un **spectacle de fin d'année le samedi 27 juin 2015**. Après avoir alerté lors des conseils précédents sur les difficultés et les lourdeurs de l'organisation de la Kermesse en elle-même, celle-ci ne se fera que si des parents sont à l'initiative de celle-ci. Certains représentants de parents sont prêts à essayer de mobiliser les autres parents afin de voir rapidement si cela est possible. La liste des choses à faire (réunion d'organisation, démarchage, tenue des stands, achats des lots, installation et rangement des stands) est en effet importante. Les enseignants sont disposés à les accompagner dans leurs démarches.

Ouverture de la cantine sur Voisines

La municipalité de Voisines est confrontée à des difficultés concernant la réservation des repas. Trop de parents ne respectent pas les délais ou procèdent à des corrections tardives.

Il est donc rappelé que les parents ont à réserver les repas au plus tard le jeudi pour la semaine suivante.

Devant différents problèmes survenus et relatés, la municipalité de Voisines envisage un durcissement du règlement de la cantine afin d'inciter les parents à un respect strict de celui-ci.

Nouvelles Activités Périscolaires

M. Papinaud rappelle que, pour cette année, ils utilisent un dossier d'activités de la société Créadiffusion. Cette dernière fournira également une exposition itinérante du 15 juin au 23 juin. Elle sera installée dans la salle des fêtes et s'y ajouteront toutes les réalisations des élèves. Les jeudi 18, vendredi 19 et peut être samedi 20 juin matin, les parents d'élèves pourront venir la visiter.

M. Papinaud présente ensuite la convention de Projet Educatif Territorial qui sera soumise prochainement à l'avis de la Directrice Académique de l'Education Nationale de l'Yonne. Ce projet triennal pourra ouvrir des droits à subvention, donnera un cadre général aux NAP et devra être articulé avec le projet d'école.

M. Chamfroy complète en précisant que ce projet aura des incidences sur l'École puisque la nécessaire articulation avec le projet d'école obligera à l'élaboration d'axes de travail et d'actions communs. Cela pourra se construire autour des valeurs du « Vivre ensemble » et de la laïcité. Un comité de pilotage dont le maire et le directeur de l'école seront membres, chargé de discuter de l'organisation et du suivi de ce projet, devra être constitué.

Sur Voisines, des intervenants extérieurs contribuent à la mise en place des NAP: « Club Théâtre »; secourisme; cycle EPS; atelier « monde du vivant » (élevage, culture)

Bilans des coopératives

Pour Voisines: 5785 €

Certains parents ont déjà versé leur participation à la classe de mer.

Pour Fontaine: 1518 €

Il restera 413 € à payer le jour de la sortie à Provins.

Point matériel

Les enseignants de l'école de Fontaine remercient la municipalité pour l'achat du nouveau photocopieur ainsi que pour l'achat de meubles de rangement dans la classe des PS-MS. Mme Sicre signale qu'il faut prévoir le changement du photocopieur de son école mais se réjouit du fait que la connexion internet de l'école fonctionne maintenant parfaitement.

Mme Sicre demande à ce que les tas de bois provenant de l'élagage des arbres, présents dans la cour de récréation et susceptibles de devenir dangereux, soient rapidement évacués.

Le prochain conseil d'école devrait avoir lieu le lundi 15 juin 2015 à 18h à Voisines.

Mme Thomas intervient pour signaler un oubli: le compte-rendu du précédent conseil du 10 novembre 2014 ne figure pas sur le site internet de la commune de Fontaine-la-Gaillarde. La municipalité reconnaît cet oubli et le fera apparaître avec celui-ci très prochainement sur leur site.

Mme Thomas, suite à un entretien avec une professeur d'anglais de collège de sa fille, laquelle a semble-t-il été surprise du peu de contenus des apprentissages effectués en primaire, souhaite aborder le sujet pédagogique de l'enseignement des langues sur le regroupement.

M. Chamfroy l'interrompt afin de rappeler que, tout d'abord, seules les questions émises au moment de l'établissement de l'ordre du jour peuvent être abordées, ceci dans le respect de chacun et que les questions d'ordre pédagogique n'ont pas lieu à être discutées lors d'un conseil d'école. Madame Thomas est invitée à prendre rendez-vous avec les enseignants pour en discuter.

Fin du conseil d'école à 19 h 20